



CELINE TELLIER
MINISTRE WALLONNE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE,
DE LA FORET, DE LA RURALITE ET DU BIEN-ETRE ANIMAL
G O U V E R N E M E N T W A L L O N

Namur, le

11 JAN. 2024

Monsieur Fabian Collard
Directeur Général d'Idelux
Drève de l'Arc-en-Ciel, 98
6700 Arlon

Contact : Cellule Transversale

Nos Réf. CeT/JuB/FrO/VIC/ChW/-2023-3041

Objet : PFAS sur sites industriels en province de Luxembourg

Monsieur le Directeur général,

Votre courrier intitulé « PFAS sur sites industriels en province de Luxembourg » m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Suite à la diffusion de l'émission #Investigation de la RTBF du 8 novembre dernier relative aux PFAS, j'ai demandé à mon administration de vérifier les rejets en eaux de surface de toutes les entreprises mentionnées sur la carte interactive issue du site du journal « Le Monde ».

L'entreprise « Eurolocks » n'en faisait pas partie mais l'administration l'a ajoutée au programme bien que la société ait déjà affirmé ne pas utiliser de PFAS dans ses procédés.

Soyez assuré que nous ne manquerons pas d'être attentifs aux résultats de ces prélèvements et d'agir en conséquence.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, mes salutations les meilleures.

La Ministre,

Céline TELLIER